© Drogues Info Service - 3 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Mon petit ami est alcoolique

Par Profil supprimé Postée le 10/01/2014 14:48

Bonjour,
Cela fait 6ans que nous sommes ensembles et 6 mois que nous vivons ensemble. C'est un garçon qui à eu beaucoup de problème, décès de son petit frère, père violent et alcoolique. Mon ami fume quotidiennement du cannabis, bois une bierre tout les soirs. Le problème viens lorsque nous faisons des soirées entre amis. Il se sait pas s'arrêter et bois énormement. C'est à ce moment que je ne le reconnait plus. Discours totalement incohérant, mots violents, il m'a déjà donné une claque et s'est déjà uriné dessus. Le lendemain il ne se souvient de rien du tout. Il n'est pas bête et ce n'est pas un "cas soc" mais j'ai peur qu'il est toujours besoin de ces moment ou il se retourne le cerveau, mais dans ces moments là il est incontrolable et je commence à avoir peur de lui (quand il est comme ça) car dans la vie courante il est adorable. Le lendemain du soir ou il m'a donné une gifle il à été completement abattu et voulai même me quitter, il à évoquer le fait de faire une cure mais le problème c'est qu'il a peur de ne plus jamais boire car c'est ce qu'il devrait faire, mais tout nos amis sont de bons vivants et ce priver ne serait que d'un verre de vin, c'est ce privé des plaisirs de la vie donc il ne veut pas. Je ne sais pas comment le convaincre d'aller voir un psy, il dit que ça ne ramènera pas son frère... Qu'est ce que je peux faire ?
Merci pour votre aide

Mise en ligne le 13/01/2014

Bonjour,

Il semble que vous ayez bien cerné les raisons qui poussent votre petit ami à consommer et les liens que vous faites entre ses consommations et son vécu sont pertinents. Sans son adhésion à une démarche de soin, vous ne pouvez pas faire grand chose. En attendant, il nous semble malgré tout important que vous puissiez partager vos craintes et l'appréhension que vous avez vis à vis de lui lors des soirées entre amis. Dans la mesure du possible, il est préférable d'éviter d'être dans le jugement mais vous devez aussi marquer vos limites. Certains comportements sont inaceptables. Encore une fois, s'il n'est pas prêt à se remettre en question, vous ne pouvez pas faire les démarches à sa place, mais grâce à votre soutien bienveillant, vous pouvez l'amener progressivement à envisager une démarche de soin.

Par ailleurs,une cure n'est pas la seule solution en terme de démarche, et peut-être que rencontrer une équipe de professionnels afin de pouvoir avoir un avis, de l'écoute et du soutien par rapport à sa situation, serait plus facile pour lui dans un premier temps. Nous vous mettons à cette intention l'adresse d'un CSAPA (Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) proche de chez vous. L'équipe de professionnels

(éducateurs spécialisés, médecins, psychologues) reçoit aussi bien les usagers que leur entourage et ce, de manière anonyme et gratuite. Vous pouvez y aller ensemble donc,, ou bien, s'il n'est pas encore tout à fait prêt, obtenir un premier rendez-vous pour vous-même. Dans une situation comme la vôtre il est important que vous soyez soutenue et conseillée. N'hésitez pas à prendre contact avec eux. Vous avez également toujours la possibilité de joindre l'un de nos écoutant au 0 811 91 30 30 (Alcool info service, appel anonyme au coût d'un appel local, de 8h à 2h) afin d'échanger autour de cette situation difficile.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA JONATHAN - OPPELIA - ARIA

131, rue de l'Arc
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Tél : 04 74 62 15 92
Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-villefranche-sur-saone/
Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h - mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h - mercredi de 9h30 à 13h - jeudi de 9h30 à 13h et de 17h à 19h vendredi 9h30 à 13h et de 14h à 17h
Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h - mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h - mercredi de 9h30 à 13h - jeudi de 9h30 à 13h et de 17h à 19h vendredi 9h30 à 13h et de 14h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Orientation sur la Maison des Adolescents CJC pour un sur rendez-vous

Voir la fiche détaillée